

Le Père Paul Le Jeune, s. j., missionnaire-colonisateur

Jules Chaussé, s.j.

Volume 12, Number 1, juin 1958

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301884ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301884ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chaussé, J. (1958). Le Père Paul Le Jeune, s. j., missionnaire-colonisateur. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 12(1), 56–79. <https://doi.org/10.7202/301884ar>

LE PÈRE PAUL LE JEUNE, S.J. MISSIONNAIRE-COLONISATEUR

INTRODUCTION

« Personnalité fort attachante que ce P. Le Jeune » dont l'activité missionnaire en Nouvelle-France nous retiendra tout au long de cette étude. A une époque qui peut paraître, à première vue, pauvre en chefs et en grandes réalisations, la figure du P. Le Jeune prend un singulier relief. Elle apparaît comme un témoignage éclatant de la vitalité étonnante qui soutiendra la colonie aux heures les plus difficiles de son histoire. Depuis que Georges Goyau nous a livré sa remarquable étude sur *les Origines religieuses du Canada*, il n'est plus personne pour mettre en doute que la colonie, dans ses premières années, se soit développée parallèlement à l'essor missionnaire; plus encore, que ce développement se soit opéré sous l'impulsion missionnaire. « En cette genèse, écrit G. Rigault, la Compagnie de Jésus a un rôle de tout premier plan. Les fils de saint Ignace de Loyola, les émules de saint François Xavier, ces apôtres-conquistadores, joyeux de récupérer pour le Christ et l'Église les royaumes perdus, et non moins satisfaits d'annexer à la Cité divine les vieux mondes ou les territoires nouveaux sur lesquels le Péché et l'Enfer exerçaient l'empire, ces soldats de Rome, disciplinés, intrépides, enthousiastes, toujours disposés et prompts à entrer en campagne, devaient être de bonne heure attirés par la Nouvelle-France. »¹ Plus que tout autre, le P. Le Jeune a illustré de façon marquante cette première impulsion qui est à la base même du développement de la colonie; il s'est identifié, pour ainsi dire, avec la Nouvelle-France au point « qu'en la quittant en 1649, il ne la quittait pas ».²

¹ Georges Rigault et Georges Goyau, *Martyrs de la Nouvelle-France*, (Paris, 1925), 16.

² Léon Pouliot, *Le Père Paul Le Jeune, S.J.*, (Montréal, 1957), 9.

Si le P. Le Jeune paraît tant se distinguer des autres missionnaires, c'est que des circonstances toutes particulières devaient entourer son activité dans la colonie et permettre ainsi l'écllosion de vertus et de talents vraiment remarquables. Le P. Le Jeune arrive dans la colonie en 1632. Comme supérieur de toute la Mission du Canada, ses préoccupations et son activité engloberont tous les problèmes suscités dans les différents territoires de mission en Nouvelle-France. De plus, le P. Le Jeune arrive à un moment où tout, pour ainsi dire, est à refaire. L'occupation de l'Anglais, de 1629 à 1632, avait ruiné le peu qui avait été fait jusque-là. Sous l'impulsion du P. Le Jeune, la colonie, si nous la comparons à ce qu'elle avait été de 1608 à 1629, progressera à pas de géant. Le P. Le Jeune, il va sans dire, ne sera pas seul dans la réalisation de cette tâche. A ses côtés, se trouveront des hommes de réelle valeur : Champlain et Montmagny. Riche de l'expérience du premier et de l'appui entier du second, le P. Le Jeune aura toute l'initiative voulue pour procéder, selon un plan bien arrêté, à l'évangélisation des Sauvages et au peuplement de la colonie. De plus, le P. Le Jeune compte, parmi les dirigeants, qu'ils soient de la compagnie des Cent-Associés ou des membres de la Cour, de nombreux admirateurs. Chaque fois qu'il jugera le moment opportun d'intervenir en faveur de la colonie, il trouvera toujours quelqu'un pour prêter une oreille bienveillante à ses réclamations. Aussi, en 1641 et 1642, sera-t-il le délégué tout choisi pour plaider les intérêts du Canada devant les autorités françaises.

Toutes ces qualités, cependant, vaudraient bien peu si elles n'étaient soutenues et entretenues par un feu intérieur dévorant. Le P. Le Jeune se révèle, en effet, ce type de missionnaire authentique que préoccupe le seul salut des âmes qui lui sont confiées. Aussi, demeure-t-il parmi tous les missionnaires qui sont venus en Nouvelle-France celui qui, vraisemblablement, aura « le mieux connu et le plus aimé le Canada » en même temps que celui qui aura été « le plus capable de le faire connaître et aimer ».³ De plus, le P. Le Jeune avait hérité de cette « belle formation classi-

³ E. Salone, *La Colonisation de la Nouvelle-France* (Paris, 1906), 67.

que du XVII^e siècle » qui a fait dire au P. Pouliot qu'elle « avait fait d'eux [les missionnaires] des observateurs judicieux, des esprits souples, capables de s'adapter à des circonstances nouvelles, moins empressés à changer un état de choses existant qu'à l'étudier amplement afin d'en pénétrer les faiblesses et d'en expliciter les richesses ». ⁴ C'est ainsi que « sans négliger son premier devoir, qui était l'évangélisation des infidèles », le P. Le Jeune, comprenant, dès son arrivée au pays, « qu'une colonie française fortement organisée était d'un indispensable secours », ⁵ « a tenu également, et de façon excellente, le rôle de missionnaire-colonisateur ». ⁶ Cette optique bien spécifique de la vie missionnaire du P. Le Jeune nous apparaîtra avec plus de clarté quand nous le verrons élaborer, devant nous, son programme missionnaire. Ce programme qui constitue en quelque sorte « la préparation éloignée d'une civilisation chrétienne à établir », ⁷ mettra l'accent, il va sans dire, sur l'arrêt des peuplades nomades. Tout le « dessein » du P. Le Jeune consistera à grouper les Sauvages autour d'établissements français pour leur apprendre ensuite à cultiver le sol et les amener, par là, à la vraie foi. « Dessein plus qu'audacieux », fait remarquer le chanoine Groulx, ⁸ mais une fois qu'il aura germé dans l'esprit du P. Le Jeune, le missionnaire s'y cramponnera avec « l'ardeur opiniâtre et enthousiaste » qui caractérisera d'ailleurs l'ensemble de ses réalisations en terre canadienne.

Pour réaliser ce programme, le P. Le Jeune aura recours à un moyen infaillible : les *Relations*. D'un caractère, au début, tout à fait privé, — un simple compte rendu que le Supérieur de la mission devait, chaque année, envoyer à son Provincial — les *Relations* deviendront vite un véritable « bulletin de propagande ». ⁹ Salone, dans sa magistrale étude sur *la Colonisation*

⁴ L. Pouliot, « Aux débuts de la Colonie : la Relation de 1636 », *Le Canada Français*, 26 (1939) : 628.

⁵ L. Pouliot, *Etude sur les Relations des Jésuites* (Montréal, 1940), 257.

⁶ L. Pouliot, *Le Père Paul Le Jeune, S.J.*, 64.

⁷ A. Bros, *L'Ethnologie Religieuse* (Paris, 1936), 133.

⁸ Lionel Groulx, « Missionnaires de l'Est en Nouvelle-France », *Revue d'histoire de l'Amérique Française*, 3 (1949) : 46.

⁹ L. Groulx, *La Naissance d'une Race* (Montréal, 1919), 27.

de la Nouvelle-France a insisté avec beaucoup de force sur ce « mode de publication » adopté par les missionnaires.

Supposez, écrit-il, qu'ils [les missionnaires] emploient une autre méthode, que, pour faire appel aux colons, ils fassent rédiger, une fois pour toutes, un livre de propagande. Mettez les choses au mieux. Le livre est un chef-d'œuvre. L'attention du public n'est distraite ni par la guerre, ni par un coup de théâtre à la cour, ni par une querelle religieuse ou littéraire. L'impression pourra être vive, mais, même si l'on multiplie les éditions, comme elle sera passagère ! Tandis qu'avec ces relations qui se suivent à intervalles réguliers, s'ils ne frappent jamais un grand coup, ils frappent à coups redoublés.¹⁰

On ne saurait trouver témoignage plus éloquent en faveur des *Relations*. Toute leur puissance persuasive viendra, en effet, de ce caractère que Salome a su si bien mettre en lumière. Or, si l'on considère un instant que cet « instrument de réclame incomparable » était entre les mains de celui que nous avons présenté comme « l'un des hommes qui ont le mieux connu et le plus aimé le Canada », et qui était, en même temps, grâce à ses dons littéraires et à « son esprit profondément surnaturel »¹¹ « le plus capable de le faire connaître et de le faire aimer », nous pouvons facilement nous représenter à l'avance les progrès étonnants que réalisera la colonie au cours de ces premières années.

Nous pourrions nous étendre davantage sur les qualités apostoliques du P. Le Jeune ; nous croyons, cependant, le moment venu de le suivre, pas à pas, à travers les dix *Relations* « qu'il a rédigées, sans aucune interruption, de 1632 à 1641 » ; ces dix *Relations* qui « ont imposé le Canada à l'attention de la France »¹² et qui constituent — l'expression est de Goyau — « l'acte de naissance d'un grand peuple ».¹³

¹⁰ E. Salome, *La Colonisation de la Nouvelle-France*, 66.

¹¹ L. Pouliot, *Étude sur les Relations des Jésuites*, 18.

¹² L. Pouliot, *Le Père Paul Le Jeune, S.J.*, 9.

¹³ Georges Goyau, *Les Origines Religieuses du Canada* (Paris, 1934),

CHAPITRE I

L'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME MISSIONNAIRE

Le P. Le Jeune: l'homme, le missionnaire à son départ. — Ses instructions. — Le voyage. — Ses premières impressions à son arrivée. — Les dispositions que le P. Le Jeune apporte. — Les occupations du début. — Les grandes idées maîtresses. — Un programme missionnaire.

Le P. Paul Le Jeune naquit à Châlons-sur-Marne, de parents calvinistes, au mois de juillet 1591. Tout jeune encore, il abjure, malgré l'opposition de ses parents, la religion familiale, et, à seize ans, embrasse la foi catholique. Quelques années plus tard, en 1613, nous le voyons, à Rouen, solliciter son entrée dans la Compagnie de Jésus. Il a vingt-deux ans. Ce jeune homme est de la trempe des Xavier. Nature ardente, fougueuse, passionnée, tout révèle en lui l'apôtre de demain. Quinze années de formation¹⁴ viendront parachever cette nature riche et débordante de zèle. Le travail sera long, austère, et, on peut le supposer, pénible. La nature connaîtra de ces sursauts de révoltes, mais la volonté est d'acier; elle triomphera. Ignace de Loyola, ayant fait la connaissance de Xavier, déclarait n'avoir jamais rencontré « pareille pâte à manier ».¹⁵ Il lui avait fallu, en effet, pas moins de trois années pour vaincre la fierté de ce jeune noble navarrais.¹⁶ Pourtant, quel apôtre et quel missionnaire authentique que ce Xavier, plus tard, au moment de ses courses apostoliques à travers le monde entier. Pour être plus modeste, le P. Le Jeune n'en suivra

¹⁴ Après ses deux années de noviciat à Rouen (1613-1615), le P. Le Jeune se livre, pendant les trois années suivantes, à l'étude de la philosophie au collège de la Flèche. Puis, au cours de sa régence qui s'étend sur une période de quatre années, soit depuis 1618 à 1622, le P. Le Jeune est employé tour à tour comme professeur aux collèges de Renne et de Bourges. Suivent ensuite quatre années de théologie au collège de Clermont à Paris. Professeur de rhétorique à Nevers de 1626 à 1628, il complète, l'année suivante, à Rouen, le cycle de sa formation par sa troisième année de probation. Le 15 août enfin, le P. Le Jeune prononce ses derniers vœux. Camille de Roche-monteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle* (3 vol., Paris, 1895-1896), 1: 190.

¹⁵ James Brodrick, *Saint François Xavier* (Paris, 1954), 43.

¹⁶ *Ibid.*, 40, 42.

pas moins les traces de l'illustre missionnaire. La grâce opérera en lui de la même façon qu'elle avait travaillé Xavier. Au sortir de son troisième an,¹⁷ cette âme fière, ardente, facilement emportée par un naturel passionné, et dont le zèle risquait plus de brûler que d'échauffer, sera devenue, dans la terminologie de son Ordre, « comme le bâton qui est dans la main du vieillard pour lui servir en quelque lieu et pour quelque chose que ce soit ».¹⁸ Sur cette nature déjà riche de promesses, la grâce n'aura fait que greffer les germes d'une patience, d'une humilité et d'une magnanimité toutes missionnaires.¹⁹ Tel est le portrait que présente le P. Le Jeune, quand, supérieur de la résidence de Dieppe, un ordre tout à fait inattendu vient le surprendre, à la fin de mars 1632. Le P. Le Jeune était nommé supérieur général de la Mission du Canada. « Je ne pensois nullement venir en Canada, déclare-t-il dans sa première *Relation*, quand on m'y a envoyé; je ne sentois aucune affection particuliere pour les Sauvages, si bien à faire l'obéissance, quand on m'eust deu envoyer encor plus loin mille fois. »²⁰ La grâce, cependant, l'avait, depuis longtemps, préparé à cette mission délicate. Aussi, loin d'être altérées à l'annonce de cette nomination, sa joie et sa sérénité n'en furent qu'accrues. « L'aise & le contentement que j'en resenti en mon ame, avouera-t-il quelques mois plus tard à son Provincial, fut si grand, que de vingt ans je ne pense pas en avoir eu un pareil, n'y qu'aucune lettre m'ait esté tant agréable. »²¹ Retenons ce dernier

¹⁷ Le troisième an, désigné par Ignace de Loyola sous le nom de « schola affectus », école du cœur, constitue en quelque sorte un second noviciat où le jésuite se « consacre à des exercices spirituels et autres qui contribuent à faire progresser dans l'humilité et dans le renoncement à tout genre d'amour de soi ». Paul de Chastonay, *Les Constitutions de l'Ordre des Jésuites* (Paris, 1941), 115.

¹⁸ *Constitutions de l'Ordre des Jésuites*, p. VI, c. I, n. 1. Cette expression, d'origine franciscaine, a été reprise par Ignace de Loyola dans la rédaction des *Constitutions* de l'Ordre. Vermeersch explique cette comparaison comme suit : « La comparaison du bâton figure une extrême facilité d'usage pour le Supérieur. Le vieillard prend son bâton ou le laisse à son gré; il le place, le déplace, le meut en tout sens; il s'en sert ou le met au repos; telle doit être la souplesse de notre docilité. » *Miles Christi Jesu* (Turnhout, 1933), 583.

¹⁹ R. G. Twaites, *The Jesuit Relations and Allied Documents* (73 vol., Cleveland, 1896-1901), 8: 178-180. Désormais: JR.

²⁰ JR, 5: 30.

²¹ *Ibid.*, 10.

trait; il traduit bien la conformité de pensée existant entre le supérieur et l'inférieur. De cette conformité, découlera, en très grande partie, le succès que connaîtra le P. Le Jeune en Nouvelle-France.

Averti par son Provincial qu'il lui fallait, au plus tôt, s'embarquer au Havre,²² le P. Le Jeune se met, sans tarder, à la tâche. L'obtention de ses lettres patentes, on le conçoit, allait être l'objet de ses premières démarches. Aussi, « estant au Havre, écrit-il dans sa *Relation* de 1632, nous allasmes saluër monsieur du Pont, neveu de Monseigneur le Cardinal, lequel nous donna un escrit signé de sa main, par lequel il témoignoit que c'estoit la volonté de mondit Seigneur que nous passassions en la Nouvelle France ».²³ Le Cardinal rappelait, dans cet « escrit », qu'il avait, précédemment, « par contract du 20 janvier », chargé le « sieur Guillaume de Caën, cy-devant général de la flotte de la Nouvelle-France, de faire passer à Québecq, pais de la Nouvelle-France, trois Capucins avec 40 hommes »; mais, qu'à la suite du refus des RR. PP. Capucins qui s'étaient excusés en alléguant « que les Pères Jésuites avoient desja esté employez aux lieux auxquels on les vouloit envoyer, et partant qu'il estoit et plus à propos et plus raisonnable de les remettre en possession des lieux dont ils avoient été expulsez », il avait choisi ces derniers pour reprendre en Nouvelle-France l'œuvre qu'il chérissait entre toutes: l'évangélisation de ces « peuplades sauvages ». « A ces causes, poursuivait-il, Nous ordonnons que les Pères Paul Le Jeune, Anne de Noüe et Gilber Buret, qui ont esté nommez par le Père Barthelémy Jacquenot Provincial de France de la Compagnie de Jésus, aillent reprendre possession des maisons et lieux qu'ils ont desja possédez au d. Québecq pour y faire les fonctions conformément à leur Institut. »²⁴ Un mot doit nous retenir: « pour y faire les fonctions conformément à leur Institut ».²⁵ Le P. Le Jeune, il

²² *Ibid.*, 10.

²³ *Ibid.*, 10.

²⁴ F. Martin, éd. et trad., *Relation abrégée de Quelques Missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France par le Père François-Joseph Bressani de la même Compagnie* (Montréal, 1852), 295-296. Désormais: Martin, *Relation abrégée*.

²⁵ Dans la septième partie des Constitutions de l'Ordre des Jésuites qui a trait au service du prochain, on lit ce qui suit: « L'aide au prochain

importe de le noter dès maintenant, s'avérera essentiellement un type de missionnaire. Le colonisateur, chez lui, ne sera toujours qu'en fonction du missionnaire; ce qui veut dire, subordonné en tout à l'action missionnaire. C'est dans cette perspective, et dans cette seule perspective, qu'il nous faut, dès le début, aborder l'action future du supérieur de la Mission du Canada.

Embarqué à Honfleur le 18 avril 1632, le P. Le Jeune n'atteindra Québec que le 5 juillet suivant.²⁶ De son voyage, il dira : « C'est autre chose de méditer de la mort dans sa cellule devant l'image du Crucifix, autre chose d'y penser dans une tempeste, & devant la mort mesme. »²⁷ Pourtant, ajoute-t-il : « Jamais homme apres un long voyage n'est rentré dans son païs avec plus de contentement que nous entrions au nostre; c'est ainsi que nous appelions ces miserables contrées. »²⁸ Le courage du missionnaire, cependant, allait être bientôt fortement éprouvé. Dès son arrivée à Tadoussac, le P. Le Jeune fut témoin d'une scène d'une cruauté inouïe. Les Montagnais, revenus depuis peu d'une guerre contre les Iroquois avec trois prisonniers, s'apprétaient, en effet, à exercer contre eux les plus cruels tourments. « Monsieur Emery de Caën, nous dit la *Relation* de 1632, les fut voir, il desiroit sauver la vie au plus jeune. » Quant au P. Le Jeune, il « plaida fort pour tous trois ». Pourtant, rien n'y fit : « il falloit de grands presens, écrit-il, & je n'en avois point. » Impuissant à les secourir, il dut assister, la mort dans l'âme, au supplice de ces « pauvres miserables ». « C'est la verité, écrira-t-il plus tard, que le cœur me fendoit. »²⁹ Ces « miserables contrées » se révélaient,

relève de l'essence même de la Compagnie. C'est dans l'intérêt même du service divin qu'ils [les membres de l'Ordre] se rendent de lieu en lieu ou qu'ils s'établissent en quelque endroit. Dans la pensée du fondateur, la Compagnie de Jésus est un corps volant, une troupe de volontaires qui n'est liée à aucun lieu fixe, mais qu'oblige toujours la pensée de la plus grande gloire de Dieu et du parfait service des âmes. » Un peu plus loin, dans le choix à déterminer des travaux et des lieux d'activité apostolique : « La considération du meilleur service de Dieu et du bien universel règle le choix des travaux à entreprendre. Que le principe directeur soit toujours celui du plus parfait service de Dieu et du plus grand profit spirituel du prochain. » P. de Chastonay, *Les Constitutions de l'Ordre des Jésuites*, 126, 129.

²⁶ JR, 5 : 38.

²⁷ *Ibid.*, 12.

²⁸ *Ibid.*, 18.

²⁹ *Ibid.*, 26-30.

dès le début, sous leur vrai jour. De plus, Québec, à cette époque, comptait pour bien peu de chose; le séjour de l'Anglais n'avait pas contribué, loin de là, à améliorer sa situation. Autour du fort,³⁰ se dressaient encore « quelques méchantes Maisons & Barraques ».³¹ Au bas, la « pauvre habitation de Kébec toute bruslée »³² offrait un spectacle lamentable. C'est en arrivant, cependant, à la maison des missionnaires,³³ que le P. Le Jeune allait ressentir son plus dur coup. Tout était en ruine. « Nous y avons trouvé, écrit le P. Le Jeune, pour tous meubles deux tables de bois telles quelles, les portes, fenestres, chassis, tous brisez & enlevez. »³⁴ Quant aux terres, couvertes, au départ des Pères,³⁵ de « fourment, d'orge, & de bled d'Inde »,³⁶ il n'y fallait guère songer. Dans ces conditions, comment ne pas souscrire à la tristesse qui l'envahit alors.³⁷ Tristesse de courte durée, cependant. La scène de cruauté dont il avait été témoin, à son arrivée au pays, restait encore profondément gravée en lui. « Quand j'aurois eu de l'aversion de ce país, confessera-t-il plus tard, voyant ce que j'ay desja veu je serois touché, eussé-je le cœur de bronze. »³⁸ L'Apôtre, chez lui, avait été gagné, dès le premier moment, à la cause de ces « pauvres barbares ».³⁹ Déjà, s'affermissait en son

³⁰ Il s'agit du fort Saint-Louis, commencé en 1620 et achevé en mai 1624. M. Constantin-Weyer, *Champlain* (Paris, 1931), 141.

³¹ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et Description générale de la Nouvelle-France avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale* (3 vol., Paris, 1744), 1: 273.

³² JR, 5: 38.

³³ La résidence des Pères Jésuites, connue sous le nom de Notre-Dame-des-Anges, était située à une demi-lieue du centre de la ville, sur les bords des rivières Saint-Charles et Lairet.

³⁴ JR, 5: 44.

³⁵ En septembre 1629.

³⁶ JR, 5: 44.

³⁷ Il l'avouera lui-même plus tard au Cardinal de Richelieu: lettre du 1er août 1635, JR, 7: 240.

³⁸ JR, 5: 30.

³⁹ Cette circonstance est à rapprocher de cette autre où nous pénétrons davantage encore les sentiments qui animaient alors le missionnaire. « O qui verroit dans l'une des grandes ruës de Paris, écrivait-il dans sa *Relation* de 1633, ce que je voyois il y a trois jours aupres du grand fleuve St. Laurens, cinq ou six cens Hurons vestus à la Sauvage, les uns de peaux des castors, & d'autres de peau d'Eslan, tous hommes bien faits, d'une riche taille, hauts, puissans, d'une bonne paste, d'un corps bienfourny; qui les verroit dy je demandans secours, & proferans les parolles que disoit ce Macedonien à

cœur de missionnaire, l'offrande qu'il réitérera plus tard à son Provincial: « Ecce me, me voilà tout entier entre ses mains [Dieu] et pour le Canada et pour la France et pour tout le monde, ad majorem Dei gloriam. »⁴⁰

Les débuts seront modestes. Plusieurs tâches urgentes s'imposaient à l'attention du missionnaire. Il fallait, au plus tôt, reconstruire les bâtiments détruits;⁴¹ puis, s'assurer une position qui fût à la fois stable et permanente. Ce n'est pas autrement que s'exprimera le P. Le Jeune à son Provincial.⁴² Dans l'idée du nouveau supérieur, en effet, il importait, avant tout, de « faire réussir » une première maison « qui fût par après le soutien des autres ».⁴³ De plus, la colonie se retrouvait de nouveau — il est vrai, pour une année seulement⁴⁴ — sous le commandement d'Emery de Caën. Celui-ci conservait-il à l'égard des Jésuites les mêmes sentiments que son oncle, Guillaume de

saint Paul, Transiens in Macedoniam adjuva nos: Venés, secourés nous! ô que ce spectacle donneroit de compassion à ceux qui ont tant soit peu d'amour de celuy qui a verse tout son sang pour ces ames qui se perdent tous les jours faute que personne ne le recueille pour leur appliquer. » JR, 6: 24.

⁴⁰ Paul Le Jeune au Père Provincial de Paris, 1634, *ibid.*, 34.

⁴¹ « Les Anglois, écrit-il, qui estoient venus en ce pais cy pour piller, & non pour edifier, ont bruslé, non seulement la plus grande partie d'un corps de logis, que le Pere Charles Lallement avoit fait dresser, mais... » JR, 5: 38-40

⁴² Le Jeune au Père Provincial de Paris, 1634, JR, 6: 78-80.

⁴³ *Ibid.*, 76.

⁴⁴ « Comme les Sieurs de Caën, écrit le P. de Charlevoix, avoient le principal intérêt dans cette restitution, Emery de Caën fut d'abord envoyé seul en Amérique, pour porter à Louis Kertk le Traité, & en solliciter l'exécution. Le Roy jugea même à propos de lui abandonner tout le commerce des Pelleteries pour un an, afin de le dédommager des pertes, qu'il avoit faites pendant la guerre. » *Histoire et description générale*, 1: 275-276. Dans *Les Voyages de Champlain*, nous trouvons parfaitement confirmée cette assertion. « A ce printemps, lisons-nous dans celui de 1632, Monseigneur le Cardinal sous le bon plaisir de sa Majesté, ordonne que Messieurs les Associez de la Nouvelle France, y enverront un nombre d'hommes, lesquels seront mis en possession dudit fort & habitation de Québec par le sieur de Caen, qui en consideration de ce promet avec les vaisseaux du Roy, y passer lesdits hommes. Tant pour ce sujet qu'autres considerations, luy est accordé pour cette année seulement la traite de peleterie ausdits lieux, après laquelle escheuë ceux qu'il aura mis de sa part repasseront en France dans les vaisseaux de la société, ainsi qu'il a esté ordonné par mondit Seigneur le Cardinal Duc de Richelieu. » C.-H. Laverdière, éd., *Oeuvres de Champlain* (2 vol., Québec, 1870), 2: 342. A l'avenir: Laverdière, *Champlain*.

Caën ?⁴⁵ Rien ne nous permet de l'affirmer. Au contraire, certains faits sembleraient plutôt prouver sa bonne volonté à l'égard des missionnaires. Ainsi, « en 1625, Emery de Caën portait sur les fonts baptismaux un des enfants de Guillaume Couillard ». Puis, de nouveau, « le 25 août 1632, il agissait comme parrain au baptême d'un petit sauvage, cérémonie que présidait le Père Le Jeune ». « Or les rites de l'Église exigeant que les parrains soient catholiques, il est bien permis de se demander, conclut le D^r Dionne, si Emery n'avait pas abjuré le protestantisme dès l'année 1625. »⁴⁶ Sagard a également eu des paroles fort élogieuses à l'égard d'Emery de Caën. Après avoir raconté en détail le baptême de Napagabiscou, appelé aussi Tregatin par les Français, Sagard ajoute que le même jour, Emery de Caën « ayant sceu ce bon œuvre, se transporta auprès du malade auquel il tesmoigna l'ayse & le contentement qu'il avoit de son Baptesme ». Puis, il lui fit don d'une « croix precieuse » renfermant « du bois de la vraye Croix » ; « la baisa reveremment, la fit baiser au malade & la mit à son col, luy recommandant d'avoir esperance & confiance en Dieu ». « Voylà, conclut Sagard, ce que vaut un bon chef dans un pays, & que pleust à Dieu que tous ceux qui ont esté avant & apres luy, eussent esté de mesme luy, portez pour le salut des Sauvages, je m'asseure que cela eust grandement profité & avancé leur conversion. »⁴⁷ Quoi qu'il en soit, il ne faut aucunement se surprendre de n'assister, tout au cours de cette période, qu'à une suite de tâtonnements plus ou moins fructueux !

⁴⁵ A l'arrivée des Jésuites à Québec, le 15 juin 1625, le premier acte de Guillaume de Caën avait été de leur refuser l'hospitalité. M. Constantin-Weyer, *Champlain*, 176. Sagard, dans son *Histoire du Canada*, note à ce propos : « Or comme c'est l'ordinaire que les choses saintes sont toujours contrariées en leur commencement, & que de tant plus le diable en prenoit de pertes, plus il se roidit contre icelles par toutes sortes de voyes pour les empecher s'il pouvoit, les RR. PP. Jesuites n'estoient pas encore sortis des barques, qu'ils furent advertis qu'il n'y avoit point d'ordre de les loger à Kebec ny au fort, & tellement esconduits qu'on parloit desja de les repasser en France. » M. Edwin Tross, éd., *Histoire du Canada et Voyages que les Frères Mineurs Récollets y ont faits pour la Conversion des Infidèles par F. Gabriel Sagard Théodat* (4 vol., Paris, 1866), 3 : 787-788. Désormais, Sagard, *Histoire du Canada*. Ce ne sera d'ailleurs pas là le seul démêlé que Guillaume de Caën aura avec les *Jésuites*.

⁴⁶ N.-E. Dionne, *Samuel Champlain* (2 vol., Québec, 1891-1906), 2 : 262.

⁴⁷ Sagard, *Histoire du Canada*, 2 : 530-531.

L'activité du P. Le Jeune et de ses compagnons ne dépassera guère la petite sphère de la colonie québécoise. Nous pourrions ramener l'occupation du missionnaire aux trois chefs suivants : l'étude de la langue, le ministère paroissial et la restauration de Notre-Dame-des-Anges.⁴⁸ En somme, rien qui laisse soupçonner encore le missionnaire-colonisateur de demain. Il faudra l'arrivée de Champlain pour redonner à la colonie son allure normale. Dès lors, « la marche en avant commence pour ne plus s'arrêter ».⁴⁹

C'est ici qu'intervient dans la vie du P. Le Jeune un fait d'une extrême importance et dont nous ne saurions trop exagérer la portée : sa première expérience véritable comme missionnaire. L'année 1634 le voit en effet, selon son expression, faire « profession de petit escolier » et se joindre à une bande de Montagnais qui devaient, au cours de l'hiver, s'adonner à la chasse dans la région du bas Saint-Laurent.⁵⁰ Le départ s'effectua le 18 octobre 1633. Après six mois de cette vie nomade où le missionnaire eut tout le loisir de « devenir Sauvage avec les Sauvages »,⁵¹ on le vit enfin revenir à Québec ; mais dans quel état ! « La faim, écrivait-il à son Provincial, nous a pensé tuer. »⁵² Malade la plupart du temps,⁵³ et impuissant à réaliser le moindre progrès dans l'étude de la langue montagnaise,⁵⁴ le P. Le Jeune, néanmoins, rapportait de son voyage une expérience qui devait jouer sur sa pensée un rôle décisif.

Dès lors, vont germer en lui les grandes idées maîtresses que nous retrouverons tout au long de son supériorat. Le P. Le Jeune était, en effet, revenu de ce voyage convaincu de l'absolue impossibilité pour les missionnaires de vouloir suivre les Sauvages dans leurs courses. « Il faudroit, écrit-il, alors, autant de Religieux qu'ils font de cabanes, encor n'en viendroit on pas à bout ; car ils

⁴⁸ Paul Le Jeune au T. R. P. Mutius Vitelleschi, août 1633, C. de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle*, 1: 181.

⁴⁹ Léon Pouliot, *Etude sur les Relations des Jésuites de la Nouvelle-France*, 105.

⁵⁰ JR, 7: 70.

⁵¹ JR, 6: 266.

⁵² Le Jeune au Père Provincial de Paris, 1634, *ibid.*, 38.

⁵³ *Ibid.*, 48.

⁵⁴ *Ibid.*, 40.

sont tellement occupez à quester leur vie parmy ces bois, qu'ils n'ont pas le loisir de se sauver, pour ainsi dire. De plus je ne crois point que de cent Religieux, il y en ait dix qui puissent resister aux travaux, qu'il faudroit endurer à leur suite. »⁵⁵ Aussi, concluait-il, « ces raisons & beaucoup d'autres que je deduirois, n'estoit que je crains d'estre long, me font croire qu'on travaillera beaucoup, & qu'on avancera fort peu, si on n'arreste ces Barbares ». ⁵⁶ Attardons-nous un moment sur cette dernière conclusion: elle constituera, désormais, la ligne de pensée maîtresse d'où résultera l'ensemble des initiatives dont le P. Le Jeune se fera l'ardent promoteur. Initiatives qui, par la force des circonstances, serviront à la fois et les intérêts de la religion et ceux de la colonie.

Cette conclusion survenait à un moment d'autant plus opportun, qu'à la même époque, le supérieur de la mission se posait sérieusement la question à savoir où faire porter ses efforts. Plusieurs moyens, jusque-là, lui étaient apparus, propres à la conversion des Sauvages; depuis l'affermissement du prestige français,⁵⁷ qui aurait pour effet d'attirer le respect et la sympathie de ce peuple,⁵⁸ jusqu'à l'établissement, à Québec, d'un hôpital,⁵⁹ d'un couvent,⁶⁰ et d'un séminaire,⁶¹ qui ne pouvaient que gagner leur cœur⁶² et leur ouvrir l'esprit. Toutes ces mesures, cependant, le P. Le Jeune n'en avait maintenant que trop la certitude, n'offraient qu'une bien pauvre garantie de succès si, au préalable, il ne parvenait à rendre les Sauvages sédentaires. « Vous les instruisés aujourd'huy, demain la faim vous enlevra vos auditeurs, les contraignant d'aller chercher leur vie dans les

⁵⁵ JR, 6: 146-148.

⁵⁶ *Ibid.*, 148.

⁵⁷ C'est ainsi, disait-il, que les Portugais avaient acquis leur ascendant sur les Indiens. *Ibid.*, 144.

⁵⁸ Le P. Le Jeune ne faisait ici qu'abonder dans le sens des recommandations de Champlain au cardinal de Richelieu. Nous pensons en particulier aux lettres du 15 août 1633 et du 18 août 1634, adressées par Champlain au Cardinal.

⁵⁹ JR, 6: 142.

⁶⁰ *Ibid.*, 150.

⁶¹ *Ibid.*, 150.

⁶² « Doutez-vous, écrira-t-il, plus tard, en parlant de l'établissement d'un hôpital en Nouvelle-France, que ce miracle de charité ne leur gagne le cœur ? » JR, 9: 100.

fleuves & dans les bois. » On ne doit donc point, concluait-il, « esperer grande chose des Sauvages, tant qu'ils seront errants ». ⁶³ Le P. Le Jeune avait saisi de façon pénétrante l'interdépendance qui existait entre ces différentes institutions, hôpital, collège, séminaire, couvent, et l'arrêt des Sauvages. « Il faut, exprimera-t-il dans une *Relation* subséquente, que je dise en passant que voicy quatre grands ouvrages liez par ensemble d'un mesme nœud; l'arrêt des Sauvages, l'Hospital, le Seminaire de petits garçons, & le seminaire des petites filles Sauvages. Ces trois derniers dépendent du premier. Faites que ces barbares soient tousjours vagabonds, leurs malades mourront dedans les bois, & leurs enfans n'entreront jamais au seminaire; rendez les sedentaires, vous peuplez ces trois maisons qui ont toutes besoin d'estre puissamment secourues. » ⁶⁴

Nous avons là, résumé brièvement, l'ensemble du programme missionnaire auquel s'emploiera désormais le P. Le Jeune en Nouvelle-France. Évidemment, nous ne saurions, à première vue, reconnaître l'apport colonisateur qui en découle. Aussi, les chapitres qui suivront se proposent-ils de démontrer jusqu'à quel point l'activité, engendrée par la réalisation de ce programme missionnaire, se répercute sur le plan de la colonisation.

CHAPITRE II

OÙ LES INTÉRÊTS MISSIONNAIRES ET FRANÇAIS SE CONFONDENT

La réalisation du « programme missionnaire » du P. Le Jeune et l'établissement de colons français en Nouvelle-France. — Le colon devient l'auxiliaire indispensable du missionnaire. — La tradition coloniale antérieure. — Solution au problème missionnaire de la Huronie. — Destin colonisateur du P. Le Jeune.

Nous avons assisté, dans le chapitre précédent, à l'élaboration longue mais progressive du programme d'action missionnaire du supérieur de la Mission canadienne; programme dont l'effort

⁶³ JR, 6: 146.

⁶⁴ JR, 16: 32.

principal devait surtout porter, c'était la conclusion à laquelle était parvenu le P. Le Jeune, sur l'arrêt des Sauvages. Comprendons bien toute la signification de ce programme missionnaire : il devait, selon lui, résoudre les difficultés extrêmes que posait l'évangélisation des Sauvages dans les régions des Trois-Rivières, de Tadoussac, et particulièrement de Québec. « Ces peuples, où nous sommes, écrira-t-il à son Provincial, en 1634, sont errans et en fort petit nombre ;⁶⁵ il sera difficile de les convertir, si on ne les arrête. »⁶⁶ Si, jusqu'ici il n'a été encore aucunement question de la Huronie, ce n'est pas que le P. Le Jeune s'en désintéressât totalement. Loin de là. En qualité de supérieur de toute la Mission canadienne, il devait faire porter ses efforts autant sur la mission huronne que sur celle de Québec.⁶⁷ Seulement, à la différence des peuples montagnais et algonquins, ceux de la Huronie étaient sédentaires.⁶⁸ Aussi, le P. Le Jeune n'avait-il qu'à y « envoyer beaucoup d'ouvriers » — comme il le dira d'ailleurs à son Provincial — pour y espérer « une grande moisson avec le temps ». ⁶⁹ Le problème missionnaire, tel que nous l'avons défini, ne se posait donc pas dans le cas de la Huronie.⁷⁰ C'est ce qui

⁶⁵ Le P. Le Jeune semble avoir été ici victime d'une illusion, d'ailleurs bien pardonnable. Quoique infiniment supérieurs en nombre aux nations huronnes et iroquoises, les peuples montagnais et algonquins, précisément parce qu'ils étaient nomades, ne pouvaient apparaître aux yeux du P. Le Jeune, qu'« en fort petit nombre ».

⁶⁶ Le Jeune au Père Provincial de Paris, 1634, JR, 6 : 82.

⁶⁷ Le P. Le Jeune tiendra en si haute estime la mission de la Huronie qu'il se dira prêt, un jour, à abandonner la réalisation de ses idées les plus chères pour assurer le succès de cette mission. « Que si on ne peut trouver quelque fondation pour l'entretenir, écrira-t-il en parlant de cette mission, je quitterois quasi volontiers, & le soin d'un College & d'un Seminaire, pour la faire reüssir. » JR, 7 : 266.

⁶⁸ Le P. Jamet écrivait à ce propos, dans sa *Relation* : « Les Montagnais et Algonquins sont vagabonds et demeurent séparés en divers lieux et seulement autant de temps qu'ils y trouvent chair ou poissons. » « Quant aux Hurons sont gens arrêtés par gros villages auprès d'un grand lac duquel ils n'ont jamais vu le bout. » *Relation du P. Jamet, dans Odoric Jouve, Les Franciscains et le Canada. I: l'établissement de la foi (1615-1629)* (Québec, 1915), 63. Désormais : Jamet, *Relation* et O. Jouve, *Les Franciscains et le Canada*.

⁶⁹ Le Jeune au Père Provincial de Paris, 1634. JR, 6 : 82.

⁷⁰ Nous aurions là, semble-t-il, la raison pour laquelle, dès leur arrivée au pays, les Pères Récollets envoyèrent aussitôt l'un des leurs, le P. Joseph Le Caron, en Huronie. Jamet, *Relation*, 65. La même raison prévaudra en 1626 quand les PP. Jean de Brébeuf et Anne de Nouë, au pays

expliquera, tout au cours de cette étude, le peu d'attention que nous prêterons à l'action missionnaire du P. Le Jeune dans cette région. Voulant justifier l'attitude du P. Le Jeune qui, dans sa *Relation* de 1636, ne fera, pour ainsi dire, que mentionner les Trois-Rivières, le P. Pouliot apporte cette explication intéressante: « C'est que le P. Lejeune n'est pas trifluvien, il est déjà Québécois ! »⁷¹ C'est dans cette dernière acception, en un sens, que nous entendons envisager ici son programme missionnaire.

Ce programme étant bien déterminé, se posait à l'attention du P. Le Jeune un second problème: comment, concrètement, allait-il réaliser ce programme missionnaire ? De quels moyens, en d'autres termes, userait-il pour arrêter les Sauvages ? Or, de tous ceux qu'il entrevoyait à cet effet, seul, l'établissement de colons français lui semblait pouvoir résoudre de façon vraiment satisfaisante ce problème pour le moins délicat. « Si je voyois icy quelques villes ou bourgades, recueillir suffisamment des fruicts de la terre pour leurs besoins, déclare-t-il dans sa *Relation* de 1635, nos Sauvages errans se rangeroient bien-tost à leur abry, & se faisans sedentaires à nostre exemple, notamment si on leur rendoit quelque assistance, on les pourroit aisément instruire en la Foy. »⁷² Remarquons l'insistance portée par le P. Le Jeune dans la seconde partie du texte: « notamment si on leur rendoit quelque assistance. » Les rapports qu'il avait entretenus avec ces peuples lui avaient, en effet, révélé « les difficultez qu'ont des hommes habituez dans l'oisiveté, d'embrasser un fort travail, comme est la culture de la terre ».⁷³ Il fallait donc, pour déterminer ces peuples à embrasser un genre de vie qui leur était tout à fait contraire, beaucoup plus que le seul exemple de colons français. « De leur vouloir persuader de cultiver d'eux-mesmes sans estres secourus, continuait le P. Le Jeune, je doute fort si on

depuis à peine une année, gagneront à leur tour la Huronie en compagnie du P. de la Roche d'Aillon, religieux récollet. *Relation du P. de la Roche d'Aillon*, dans O. Jouve, *Les Franciscains et le Canada*, 353.

⁷¹ Léon Pouliot, « Aux débuts de la Colonie: la Relation de 1636 », *Le Canada Français*, 26 (1939) : 631.

⁷² JR, 8 : 14.

⁷³ JR, 6 : 150.

le pourra obtenir de long temps; car ils n'y entendent rien. »⁷⁴ Le P. Le Jeune voyait juste: les Sauvages se chargeront d'ailleurs de le lui dire un jour: « Nous voulons nous arrester, mais nous ne sçaurions faire des maisons comme les vostres, si vous ne nous aydez. »⁷⁵

Ainsi donc, « les missionnaires, selon l'expression de L. Gérin, n'auraient eu qu'à suivre le mouvement, qu'à emboîter le pas derrière les colons ».⁷⁶ En contribuant à rendre, grâce à leur exemple et à leur travail, ces tribus sédentaires, les colons français frayaient aux missionnaires l'unique voie qui leur permit d'approcher et d'évangéliser ces peuplades, jadis nomades. Le colon français devenait, en quelque sorte, l'auxiliaire indispensable du missionnaire. Plus encore, il prenait lui-même figure de missionnaire. De son action auprès des Sauvages, le P. Le Jeune conclura à un véritable « miracle de charité ».⁷⁷ Ce que le missionnaire était impuissant à réaliser par ses paroles, le colon

⁷⁴ *Ibid.*, 148. Le P. Le Jeune n'en sera pas moins explicite dans sa *Relation* de 1635. Il écrit: « Comme ainsi soit que ces pauvres Barbares soient dés longtemps accoustuméz à estre faineants, il est difficile qu'ils s'arrestent à cultiver la terre, s'ils ne sont secourus. » JR, 8: 56.

⁷⁵ Le jour de l'Assomption 1639, les Pères avaient organisé dans la ville une grande procession en action de grâce pour les nombreux bienfaits reçus et, en particulier, pour la naissance du Dauphin. Au terme de cette journée, plusieurs Sauvages exprimèrent au P. Le Jeune leur désir de « tenir conseil ». « Tout le monde estant assis, raconte le missionnaire, un Capitaine me parla en cette sorte: Sois sage, Pere Le Jeune, demeure en repos, ne laisse point égarer ton esprit, afin que tu ne perde rien de ce que je vay dire. Ce n'est pas moy, dit-il, qui parle, ce sont tous ceux que tu vois là assis, lesquels m'ont donné charge de te dire que nous desirons tous croire en Dieu, & que nous souhaittons d'estre aydez à cultiver la terre pour demeurer aupres de vous. Aydez nous puis que vous nous aymez, nous voulons nous arrester, mais nous ne sçaurions faire des maisons comme les vostres, si vous ne nous aydez. » JR, 15: 228-230.

⁷⁶ Léon Gérin, *Aux Sources de notre Histoire* (Montréal, 1946), 163.

⁷⁷ Après avoir suggéré, dans sa *Relation* de 1634, comme second moyen de se « rendre recommandable aux Sauvages » l'envoi de « quelque nombre d'hommes bien entendus à défricher et cultiver la terre, les quels se joignant avec ceux qui sçauoient la langue, travailleroient pour les Sauvages, à condition qu'ils s'arresteroient et mettroient eux mesmes la main à l'œuvre, demeurants dans quelques maisons qu'on leur feroit dresser pour leur usage », le P. Le Jeune concluait par ces paroles toutes pleines d'optimisme: « par ce moyen demeurants sedentaires, et voyants ce miracle de charité en leur endroit, on les pourroit instruire et gagner plus facilement. » JR, 6: 146.

français, lui, le réaliserait par ses propres moyens. Le P. Le Jeune ne se trompait pas : l'expérience qu'il avait rapportée de son séjour avec les Montagnais, lors de la grande expédition de 1634, ne lui permettait aucun doute à ce sujet. Un jour qu'il leur avait confié son projet d'amener auprès d'eux des colons français et de les aider à cultiver la terre si seulement ils consentaient à mettre un terme à leurs courses misérables, le sorcier de la tribu qui l'avait, jusque-là, écouté avec impassibilité, se leva tout à coup, et, se tournant vers les siens, leur cria : « Voyez comme cette robe noire ment hardiment en nostre presence ; pource, continua-t-il en réponse au missionnaire qui le pressait de s'expliquer, qu'on ne voit point d'hommes au monde si bons comme tu dis, qui voudroient prendre la peine de nous secourir sans espoir de recompense, & d'employer tant d'hommes pour nous aider sans rien prendre de nous ; si tu faisais cela, tu arresterois la pluspart des Sauvages, & ils croiroient tous à tes paroles. »⁷⁸ Pouvait-on trouver témoignage plus explicite ! A une vingtaine d'années de distance, le P. Le Jeune ne faisait, pour ainsi dire, que reprendre, mais avec quelle pénétration et avec quel sens étonnant, l'intuition encore embryonnaire d'un autre missionnaire jésuite, le P. Pierre Biard. Voici ce que celui-ci écrivait dans sa *Relation* de 1611 : « ... je croy, que le resultat de toutes les opinions, advis, expériences, raisons, & conjectures des Sages ne pourroit estre guière que cestuy-ci, sçavoir est, qu'il n'y a point d'apparence de jamais pouvoir convertir, ny aider solidement à salut ces Nations, si lon ny fonde une peuplade Chrestienne, & Catholique, ayant suffisance de moyens pour vivre, et de laquelle toutes ces contrées dépendent. »⁷⁹

Nous avons mentionné le nom du P. Biard ; mais de combien d'autres il conviendrait également de parler. Les PP. Jamet, Le Caron, Dolbeau, de la Roche d'Aillon, Charles Lalemant, toute cette phalange d'apôtres venus les premiers évangéliser la Nouvelle-France et qui s'affirmèrent tous au premier rang des « colo-

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ JR, 3 : 136.

nistes canadiens ». ⁸⁰ Très tôt convaincus, en effet, qu'il n'y avait « d'évangélisation possible de l'Indien que par un établissement colonial », ⁸¹ tous, à des degrés divers, s'employèrent à cette tâche. Le P. Jamet n'avait-il pas été le premier à reconnaître avec une rare justesse l'ampleur du problème qui se posait aux missionnaires ? N'est-ce pas lui qui, dans sa longue *Relation* au cardinal de Joyeuse, ⁸² préconisera l'établissement de « peuplades de Français » comme « le plus assuré moyen » pour convertir ces peuplades sauvages ? ⁸³ « Si les peuplades étaient nous demeurerions avec eux en de petites maisons retirées. Les Sauvages, même les vagabonds, s'appriivoiseraient peu à peu, voyant le fruit du labeur. » ⁸⁴ Et, dès l'année suivante, en 1616, n'est-il pas également l'âme dirigeante de ce que Gosselin a convenu d'appeler « la première assemblée délibérante tenue par l'Eglise du Canada » ? ⁸⁵ « Il fut conclu, lit-on dans les *Mémoires* qui en résultèrent

⁸⁰ Lionel Groulx, *Histoire du Canada Français depuis la Découverte* (4 vol., Montréal, 1950-1952), 1: 38-39. « La première place, écrit le chanoine Groulx, appartient peut-être aux missionnaires. Ces hommes, arrivés ici en 1615, — il s'agit pour le moment des Récollets, mais les Jésuites, arrivés en 1625, penseront de même — renforceront singulièrement le parti des colonistes. »

⁸¹ *Ibid.*, 39.

⁸² Si le Père Denis Jamet adresse sa relation à « Illustrissime Prélat Monseigneur le Cardinal de Joyeuse, à Paris », c'est que « le Cardinal l'avait demandée expressément au cours d'une conversation qu'il avait eue avec le Père Le Caron, peu avant le départ des Récollets pour le Canada ». Président de l'assemblée du clergé aux Etats-généraux de 1614, à Paris, le Cardinal de Joyeuse avait été, en effet, saisi par le Provincial des Récollets de Saint-Denys du projet de mission au Canada. O. Jouve, *Les Franciscains et le Canada*, 56.

⁸³ Jamet, *Relation*, 65. En proposant cette idée, le P. Jamet songeait à ces enfants que contraignaient certains parents « à se faire moines ». « Je conseille les parents, écrivait-il dans cette même *Relation*, de ne plus contraindre leurs enfants à se faire moine pour ne point diviser leurs terres, de leur donner ce qu'il leur coûte à ce faire, et les envoyer en ces pays où il y a assez de belles terres. » Il songeait aussi aux dépenses inutiles faites par la noblesse: « La noblesse qui consomme ses terres en superfluités, ferait fort bien de se retrancher un peu et chacun ferait seulement une peuplade de quinze hommes. » Enfin, le missionnaire songeait à tous ces « honnêtes hommes » « coupables pour un deux mauvais actes seulement »: « Si on les reléguait ici, j'estime que ce serait user de miséricorde et justice, de miséricorde en leur donnant la vie, de justice en les bannissant de leur pays. Et ainsi, dans peu d'années, on ferait une seconde France. » *Ibid.*, 66.

⁸⁴ *Ibid.*, 67.

⁸⁵ Auguste Gosselin, *La mission du Canada avant Mgr de Laval* (Evreux, 1909), 25.

tèrent, que, pour convertir plus facilement les Sauvages, il fallait d'abord les humaniser. Pour cela, il était nécessaire d'établir des rapports plus immédiats entre eux et les Français; mais on devait éliminer de la colonie les protestants et quiconque menait une vie scandaleuse. »⁸⁶ Puis, de nouveau, à Québec, en 1621, nous retrouvons « cette poignée de Français qui n'avaient quitté la France que pour l'élargir en une plus grande France » se réunir, sous la conduite de Champlain, en une grande assemblée, l'« assemblée générale de tous les François habitant de ce païs de la Nouvelle-France », ⁸⁷ et procéder à l'élaboration des « rudiments d'une politique canadienne ». ⁸⁸ Comment, enfin, ignorer cette grande figure d'Apôtre que nous avons vu, le premier, gagner la Huronie, « muni seulement de foi et d'espérance » ? ⁸⁹ Un des grands désirs du P. Joseph Le Caron n'était-il pas de voir les peuplades montagnaises mettre un terme à leur vie vagabonde ? Que de fois, nous dit son biographe, il insista auprès d'eux « pour qu'ils essayassent de se cabaner dans les environs de Québec et d'y cultiver la terre ». ⁹⁰ Si bien que comparant le discours du P. Le Caron aux Montagnais, en 1627, et celui que leur tiendra le P. Le Jeune, plus tard en 1637, le P. Jouve écrit : « On croirait entendre en 1637 le Père Le Caron de 1627. » ⁹¹

Le P. Le Jeune bénéficiait donc d'une longue tradition qui avait pris fin avec la chute de Québec en 1629. A défaut des premières *Relations* des PP. Jamet, Le Caron et de la Roche

⁸⁶ O. Jouve, *Les Franciscains et le Canada*, 100.

⁸⁷ L. Groulx, *Histoire du Canada Français depuis la Découverte*, 1: 39.

⁸⁸ Georges Goyau, *Les Origines Religieuses du Canada*, 82.

⁸⁹ Jamet, *Relation*, 65.

⁹⁰ O. Jouve, *Les Franciscains et le Canada*, 400.

⁹¹ *Ibid.*, 401. Du discours que fit en cette occasion le capitaine montagnais, en réponse aux propositions du P. Le Caron, — propositions identiques à celles que leur fera le P. Le Jeune en 1637, — nous nous contenterons de relever ces quelques traits plus significatifs: « Mais si les Français avaient du courage assez de nous en prêter pendant un an ou deux qu'il nous faudrait pour disposer ces terres, nous nous y emploierions de bonne volonté avec toute nos familles, qui ne demanderaient pas mieux, et, y ayant de quoi les nourrir, nous irions à la chasse et rendrions aux Français leurs vivres en des pelleteries et fourrures plus qu'ils ne nous auraient prêté, autrement nous ne pouvons pas nous arrêter en un lieu sans mourir de faim. Voyez donc si vous pouvez nous assister et, selon vos offres, nous tâcherons de satisfaire à vos désirs. » *Ibid.*, 401-402. Vraiment nous croirions entendre en 1627 le capitaine montagnais de 1637.

d'Aillon,⁹² il est à croire que cette tradition lui aura été transmise par deux grandes figures de la première heure: le P. Charles Lalemant⁹³ et Samuel de Champlain.⁹⁴ N'en croyons pas pour autant diminuer le mérite du P. Le Jeune. Au contraire, profitant pleinement de l'expérience antérieure de ses prédécesseurs, le P. Le Jeune n'en mènera qu'à meilleure fin la tâche qu'il s'était imposée: la conversion de ces peuplades nomades. C'est là, croyons-nous, que réside tout son mérite.

Ajoutons, pour rendre pleinement justice à sa pensée, que cette « peuplade chrestienne et catholique » résolvait, selon lui,

⁹² Ces premières relations, contrairement à celles qui paraîtront de 1632 à 1672, auront un caractère essentiellement privé. Ainsi, nous avons vu précédemment le P. Jamet adresser sa *Relation* au Cardinal de Joyeuse. Celle du P. Le Caron, également, sera vraisemblablement destinée « à quelque bienfaiteur insigne des missions canadiennes ». Le P. Chrétien Leclercq l'insérera dans son *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, paru à Paris, en 1691. *Ibid.*, 296. Quant à la *Relation* du P. de la Roche d'Aillon, Sagard nous apprend qu'elle n'était qu'une simple « lettre que ce bon Pere escrivit à un sien amy d'Angers ». Sagard, *Histoire du Canada*, 3: 799. Cette lettre, si l'on en croit le témoignage du P. Jérôme Lalemant, dans sa *Relation* de 1641, aurait connu, vers cette époque, les honneurs de l'impression. JR, 21: 204.

⁹³ Premier supérieur des Pères Jésuites, en 1625, le P. Charles Lalemant s'était vite rendu compte de la véritable situation au pays. A preuve la mission bien spéciale dont il chargea, en France, le P. Noyrot. « Je renvoye le Pere Noiro, écrivait-il à son frère Jérôme, selon la permission que les Superieurs m'en ont faite, afin qu'il paracheve ce qu'il a commencé; il est le mieux entendu en cette affaire. » Le P. Charles Lalemant à son frère Jérôme, 1 août 1626, JR, 4: 218. En quoi consistait cette mission? La réponse nous est fournie par le P. Rochemonteix. Le P. Lalemant, écrit-il, le renvoya en France « avec ordre d'exposer au Vice-Roi le véritable état des choses ». Il lui recommanda en outre « de faire tous ses efforts pour obtenir l'éloignement des Calvinistes de la direction et de l'administration de la Compagnie ». A Paris, si l'on en croit les *Monumenta missionis Canadensis*, le P. Noyrot déploya « une activité incroyable, passant des journées entières en courses et en visites, et, la nuit, rédigeant des mémoires ou faisant des lettres ». Il eut également des entretiens avec le Roi, le duc de Ventadour, et, finalement, le cardinal de Richelieu. Le P. Noyrot aura particulièrement bien réussi dans sa mission si l'on en juge par les événements ultérieurs: la révocation de la charte des frères de Caën et la création de la Compagnie des Cent-Associés. *Monumenta historix Missionum Novæ Franciæ ab anno 1607 ad 1637*, Archives de la Province de France [AFSI], Section Canada.

⁹⁴ Une des pensées dominantes de Champlain — nombre de ses écrits en témoignent — fut d'étendre constamment le royaume de Dieu et celui de la France. Principal responsable de la venue des Pères Récollets et Jésuites en Nouvelle-France, on le voit sans cesse aux côtés des missionnaires, toujours prêt à les aider de ses conseils et à les encourager dans leurs efforts d'évangélisation et de colonisation au pays.

le problème missionnaire qui sévissait autant chez les peuples sédentaires que chez les peuples nomades. Il est vrai, nous l'avons dit au début de ce chapitre, que le problème missionnaire, tel que nous l'avons envisagé jusqu'à maintenant, n'existait pas, à proprement parler, en Huronie. Si l'on excepte les difficultés réelles que présentait le long et pénible voyage en Huronie,⁹⁵ on peut affirmer qu'il était relativement aisé pour les missionnaires de se joindre aux nations huronnes et de s'y établir de façon stable et permanente. Ce qui n'était pas le cas, nous l'avons assez dit, des nations montagnaises. Le problème, cependant, revêtait un tout autre aspect quand il s'agissait pour les missionnaires de faire accepter leur doctrine par ces êtres « naturellement inconstants, moqueurs, médisants, impudiques ».⁹⁶ Ce problème nouveau auquel avait à faire face le supérieur de la Mission canadienne, était, on le conçoit, des plus graves; et il est à croire que le P. Le Jeune l'ait longuement étudié. La solution, cependant, était toute prête: en homme pratique, le P. Le Jeune jouerait sur deux plans à la fois. Ainsi, l'établissement de « peuplades de Français », en même temps qu'il contribuerait à rendre sédentaires les peuplades nomades, conférerait aux missionnaires travaillant en Huronie, une puissance et une autorité auxquelles rien ne saurait résister. « Pour les peuples stables qui sont bien avant dans les terres, écrivait le P. Le Jeune dans sa *Relation* de 1635, on iroit en grand nombre les secourir, & avec d'autant plus d'autorité & moins de crainte qu'on se sentiroit appuyé de ces Villes ou Bourgades. »⁹⁷ Telle était la solution qu'entrevoyait le P. Le

⁹⁵ « Quant aux Hurons, écrivait le P. Jamet dans sa *Relation* au Cardinal de Joyeuse, sont gens arrêtés par gros villages auprès d'un grand lac duquel ils n'ont jamais vu le bout. Tout autour du lac, y a un nombre presque infini de diverses nations; mais l'accès en est difficile, car on n'y peut aller que dans des canots de Hurons d'autant que la rivière est fâcheuse, en des endroits basse d'eau, en d'autres pleine de rochers. Mais ce qui nuit le plus sont les sauts qui y sont en grand nombre, si bien que les Sauvages sont contraints leurs canots harder trois et quatre. Par ainsi tout religieux qui ira là ne doit espérer aucun rafraichissement. » Jamet, *Relation*, 63-64.

⁹⁶ *Relation du P. Le Caron*, dans O. Jouve, *Les Franciscains et le Canada*, 306. Désormais: Le Caron, *Relation*.

⁹⁷ JR, 8: 14.

Jeune pour convertir ces « Barbares, qui, disait-il, se menent autant et plus par les sens que par la raison ». ⁹⁸

Plus que jamais, le P. Le Jeune avait acquis la conviction que la conversion de ces peuplades sauvages dépendait, pour une très grande part, de l'ampleur et du succès que connaîtrait le mouvement de colonisation au pays. Puisqu'il le fallait, il accepterait de devenir l'agent colonisateur de la Nouvelle-France. Comprendons bien qu'en assumant un pareil rôle, le P. Le Jeune s'attaquait à une œuvre gigantesque, voire presque irréalisable si l'on tient compte des moyens et des ressources mis à sa disposition, en tant que supérieur de la Mission canadienne. « La découverte de l'Amérique, fait remarquer à ce propos Léon Gérin, imposait à l'Église une tâche formidable: l'évangélisation de nombreuses peuplades infidèles disséminées sur un vaste et sauvage continent. » Or, si « pour l'accomplissement de cette œuvre, l'Église avait à sa disposition des légions d'apôtres, des trésors d'abnégation et de charité », il reste que « les ressources matérielles, condition préalable d'une entreprise de cette nature, elle devait naturellement les chercher en dehors d'elle ». ⁹⁹ A la lumière de cette donnée, nous nous expliquerons mieux les appels constants du P. Le Jeune aux bienfaiteurs et bienfaitrices de France. Notons bien, toutefois, que les réponses à ces différents appels s'avèreront toujours, dans une certaine mesure, insuffisantes. Léon Gérin a écrit, sur ce sujet, des pages fort éclairantes où il montre bien que toutes les fondations pieuses, ces entreprises de colonisation d'un type particulier, étaient atteintes à leur base d'un mal incurable: l'instabilité. ¹ A l'appui de cette thèse, l'auteur procède à l'analyse détaillée de l'une d'entre elles: la Société Notre-Dame de Montréal. Les résultats de ses recherches sont des plus concluants. ² D'où nous pouvons conclure que, dans l'évolution d'une

⁹⁸ « Plus la puissance de nos François aura d'éclat en ces Contrées, et plus aisément feront-ils recevoir leur créance à ces Barbares, qui se menent autant et plus par les sens que par la raison. » *Ibid.*

⁹⁹ L. Gérin, *Aux Sources de notre Histoire*, 162.

¹ *Ibid.*, 181.

² A la question suivante: sommes-nous en présence, enfin, d'un type prospère de colonisation? l'auteur répond sans hésiter: non. « La Société de Notre-Dame, explique-t-il, fut loin de tenir tout ce qu'elle promettait. » *Ibid.*, 175.

colonie en formation, il est à peu près impossible d'enregistrer, sans une intervention directe de l'État, des résultats tant soit peu durables. Si bien que dans l'œuvre colonisatrice du P. Le Jeune, il ne faudra jamais perdre de vue les tentatives sans cesse réitérées du missionnaire auprès du gouvernement français pour intéresser la Métropole à la jeune colonie. Cette parenthèse aura eu l'avantage de nous révéler à l'avance la façon d'agir du futur colonisateur.

La compagnie des Cent-Associés, fondée par le cardinal de Richelieu dans le but précisément de pourvoir au peuplement de la colonie, avait, depuis 1633, repris son action en Nouvelle-France. Quoi de plus naturel que le P. Le Jeune ait alors songé à intercéder en faveur de cet organisme auprès du grand Cardinal. Ce sera là sa première tentative comme missionnaire-colonisateur. Peu à peu, cependant, le destin colonisateur, chez lui, se précisera : aux simples interventions du début, succédera toute une série d'appels qui atteindront les milieux les plus divers de la France. Enfin, dans une troisième et dernière étape, nous verrons le P. Le Jeune s'employer à créer au pays des conditions de vie favorables au mouvement d'immigration. Nous étudierons donc tour à tour ces différents moments de la vie colonisatrice du P. Le Jeune.

JULES CHAUSSE, s.j.

(à suivre)